

2022

# État des financements pour la nature

Il est temps d'agir :  
doubler les investissements d'ici  
2025 et éliminer les flux de capitaux  
négatifs pour la nature

ISBN: 978-92-807-3990-9

Avec le soutien de :



THE GOVERNMENT  
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG

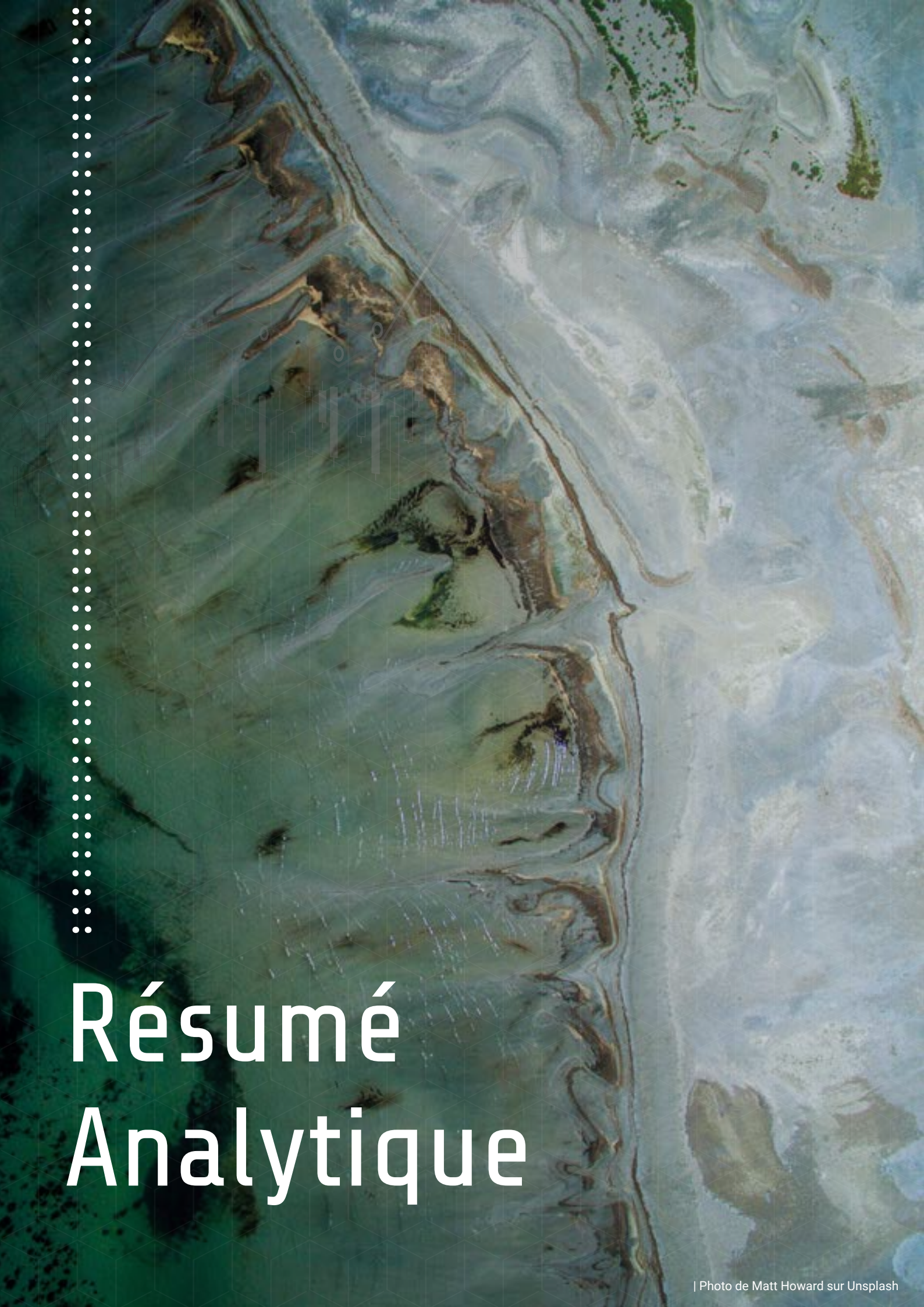


**Belgium**  
partner in development

Co-financé par :



UNITED NATIONS DECADE ON  
**ECOSYSTEM  
RESTORATION**  
2021-2030



# Résumé Analytique

# Résumé Analytique

**Le rapport État des financements pour la nature (EFN) 2022 quantifie les flux financiers publics et privés vers les Solutions fondées sur la Nature (SFN) afin d'affronter les défis mondiaux liés à la perte de biodiversité, à la dégradation des terres et au changement climatique.** Les investissements actuels sont comparés aux investissements nécessaires pour atteindre les objectifs des Conventions de Rio sur la diversité biologique (CDB), la lutte contre la désertification (CNULCD) et le changement climatique (CCNUCC). Ce rapport est le deuxième d'une série qui vise à informer les acteurs publics et privés des progrès réalisés en fonction des objectifs clés et de la mesure dans laquelle les flux financiers sont alignés sur les objectifs mondiaux et les investissements nécessaires afin de limiter le réchauffement de la planète à moins de 1,5 ou 2°C, enrayer la perte de biodiversité et atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres. Il fournit également des recommandations de haut niveau sur la manière d'augmenter les flux financiers vers les SFN et ainsi d'améliorer l'alignement sur les résultats positifs pour la nature.

Cette deuxième édition a une portée plus étendue que le rapport inaugural de 2021. Premièrement, l'analyse des flux de capitaux a été élargie pour inclure les solutions marines fondées sur la nature. Deuxièmement, les investissements en SFN nécessaires pour limiter le changement climatique à moins de 1,5°C (en plus de l'objectif de 2°C) sont chiffrés, étant donné l'impact considérable que cela a sur la nature et les êtres humains. Troisièmement, les flux de capitaux publics négatifs pour la nature ont été quantifiés, afin de mettre en contexte les flux de capitaux vers les SFN. Quatrièmement, les bénéfices de l'investissement dans les SFN ont été estimés pour démontrer aux politiciens, aux chefs d'entreprise et aux dirigeants financiers que la nature est une grande partie de la solution aux crises mondiales.

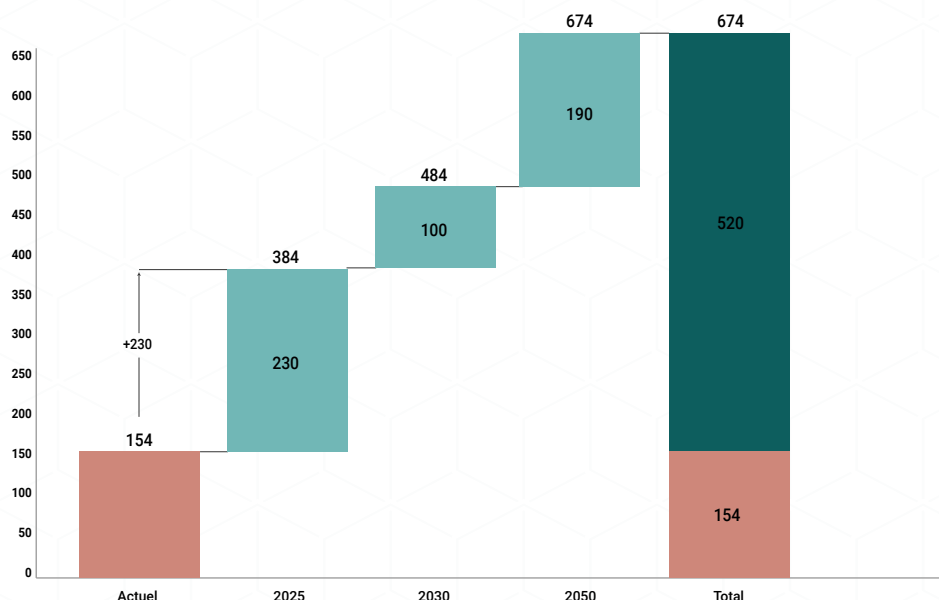
Les SFN peuvent jouer un rôle majeur dans la résolution d'un large éventail de défis sociétaux, de la gestion de la pénurie d'eau à la réduction des risques de catastrophe, en passant par la lutte contre la pauvreté. Le Forum économique mondial estime que les politiques favorables à la nature pourraient attirer plus de 10 000 milliards de dollars de nouvelle valeur commerciale annuelle et créer 395 millions d'emplois d'ici 2030 (WEF 2020). Ce rapport se concentre précisément sur la capacité des SFN à faire face aux défis sociétaux liés à la crise climatique, à la dégradation des terres et à la perte de biodiversité. Les écosystèmes terrestres et marins sont responsables de l'absorption et du stockage d'environ la moitié des émissions mondiales de carbone (Griscom *et al.* 2017). Le rapport spécial du GIEC visant à limiter le réchauffement de la planète à moins de 1,5°C a révélé que trois des cinq stratégies les plus efficaces pour réduire les émissions sont des solutions fondées sur la nature : protection et restauration des écosystèmes et meilleure gestion des terres cultivables. Les droits de l'homme et l'égalité des sexes font partie intégrante du financement des SFN, notamment l'utilisation de fonds publics afin de garantir des solutions équitables et efficaces sur le terrain.

# Messages Clés

Les messages clés de ce rapport sont les suivants :

- **Les flux financiers vers les SFN s'élèvent actuellement à 154 milliards USD/an, soit moins de la moitié des 384 milliards USD/an d'investissements dans les SFN nécessaires d'ici 2025 et seulement un tiers des investissements nécessaires d'ici 2030 (484 milliards USD/an) pour limiter le changement climatique à moins de 1.5°C, enrayer la perte de biodiversité et atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres. Des augmentations urgentes et importantes du financement de la nature sont essentielles.**

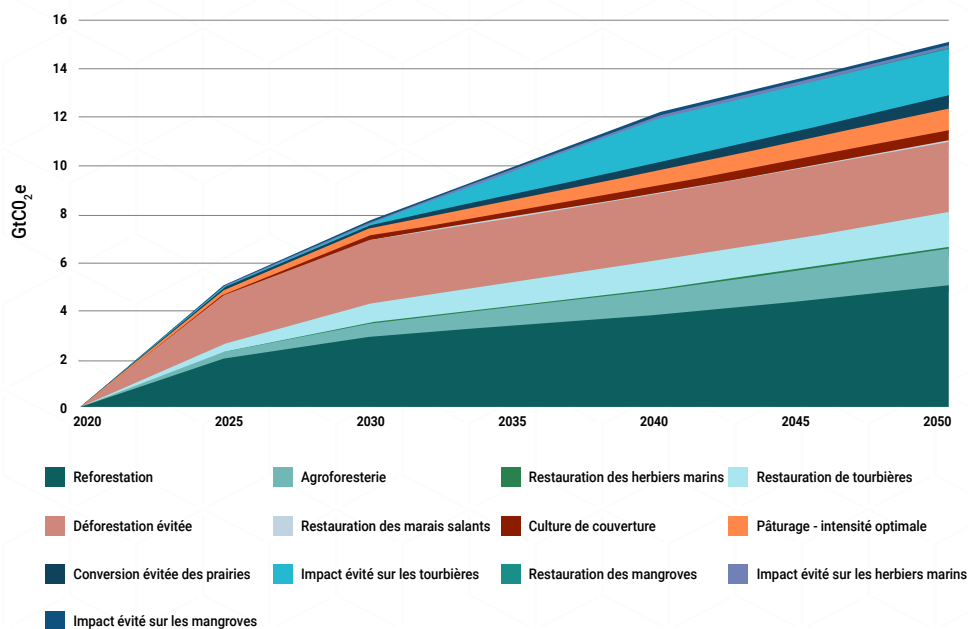
**Trajectoire des besoins annuels d'investissement en SFN pour limiter le changement climatique à moins de 1.5°C, enrayer la perte de biodiversité et atteindre la neutralité en matière de dégradation des sols, en milliards de dollars (2022 USD).**



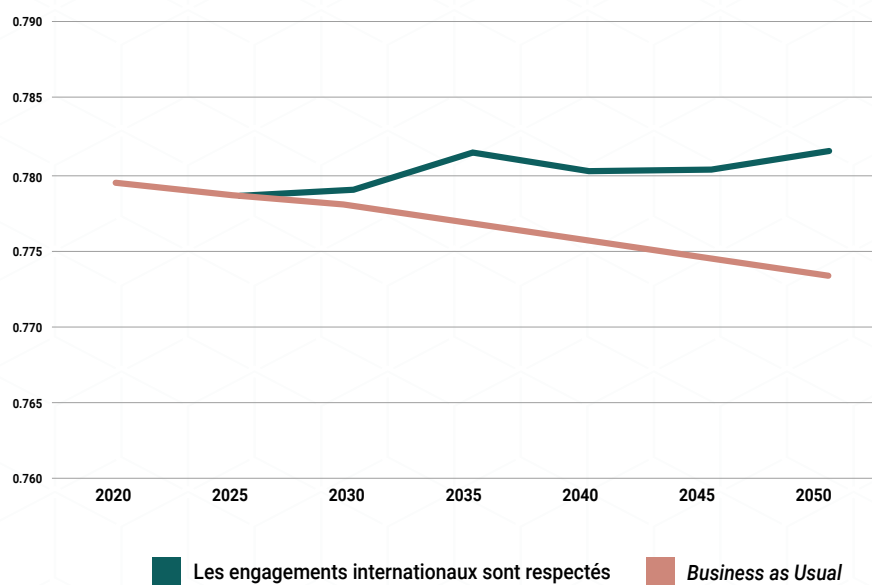
- **Avec un financement suffisant, les SFN permettent d'atteindre de manière rentable les objectifs en matière de climat, de biodiversité et de dégradation des terres**, en particulier si les investissements contribuent simultanément aux objectifs en matière de biodiversité (plans d'action nationaux stratégiques sur la biodiversité), de climat (contributions déterminées au niveau national) et de restauration (neutralité de la dégradation des terres<sup>3</sup>). Ce potentiel de "doubler" ou "tripler" le gain est particulièrement séduisant dans la situation économique actuelle, où la marge de manœuvre budgétaire des gouvernements est limitée.
- L'action différée ne représente plus une alternative face aux effets dévastateurs du changement climatique, à la menace d'extinction et à la dégradation critique des terres dans le monde. Les politiciens, les dirigeants du monde des affaires et de la finance ainsi que les citoyens du monde entier doivent modifier leur relation avec la nature pour œuvrer avec elle plutôt que contre elle. Ce rapport donne de l'espoir - **si nous doublons rapidement les flux financiers vers les SFN, nous pouvons mettre un terme à la perte de biodiversité (mesurée par l'indice d'intégrité de la biodiversité ci-dessous), contribuer de manière significative à la réduction des émissions (5 GtCO<sub>2</sub>/an d'ici 2025, puis 15 GtCO<sub>2</sub>/an dans le scénario 1,5°C) et restaurer près d'un milliard d'hectares de terres dégradées.**

<sup>3</sup> Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB). Les contributions déterminées au niveau national (CDN) font essentiellement référence aux objectifs climatiques que les gouvernements fixent pour leur propre état. LDN signifie "neutralité en matière de dégradation des terres", un objectif clé de la convention CNULCD.

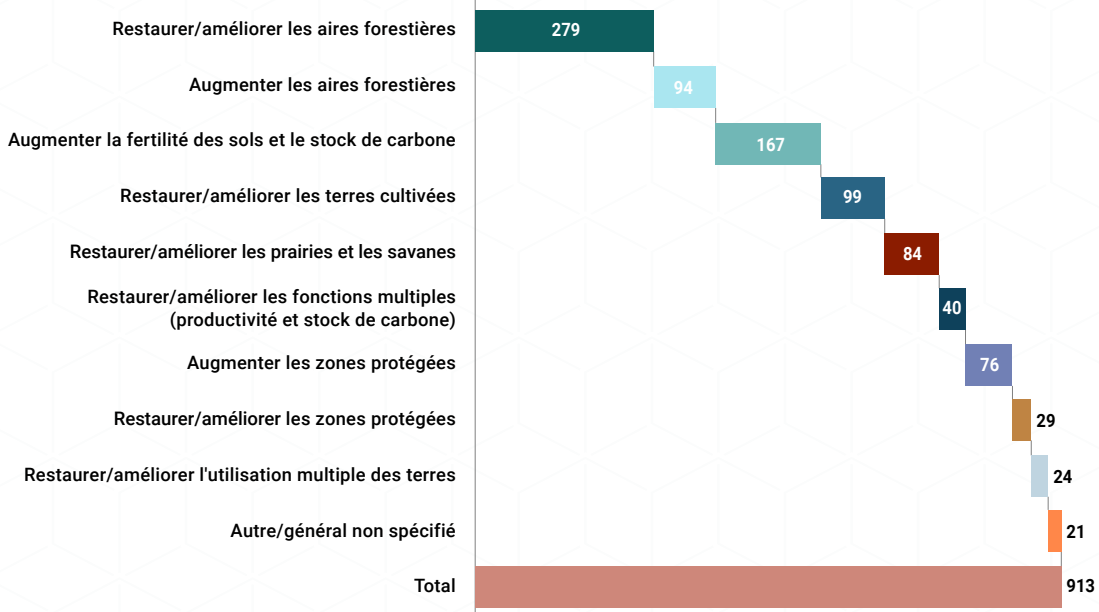
## Absorption des GES par activité dans le cadre du scénario "inférieur à 1.5°C", 2022 à 2050, GtCO<sub>2</sub>e/an



## Trajectoires de la BII selon différents scénarios



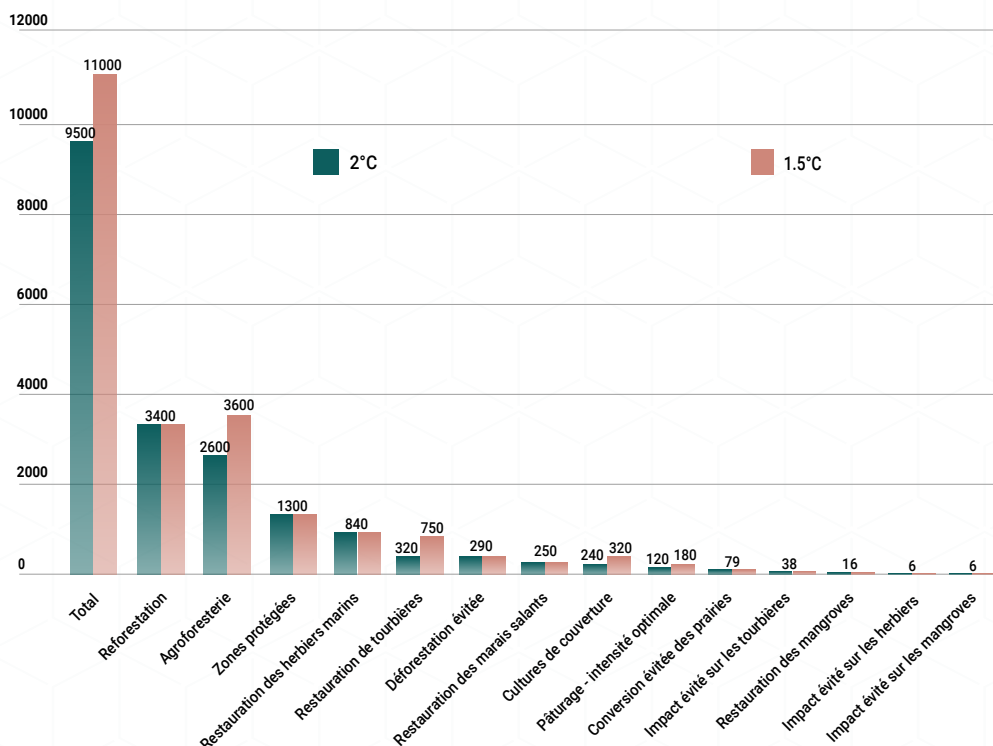
## Engagements mondiaux de restauration des terres d'ici 2030, en millions d'hectares



- limiter le changement climatique à moins de 1,5°C n'est réalisable que si l'action est immédiate.** Pour compléter les mesures d'atténuation non fondées sur la nature, l'investissement cumulé (2022-50) dans les SFN nécessaire pour atteindre l'objectif de 1,5°C conformément à l'Accord de Paris est d'au moins 11 000 milliards USD (contre un

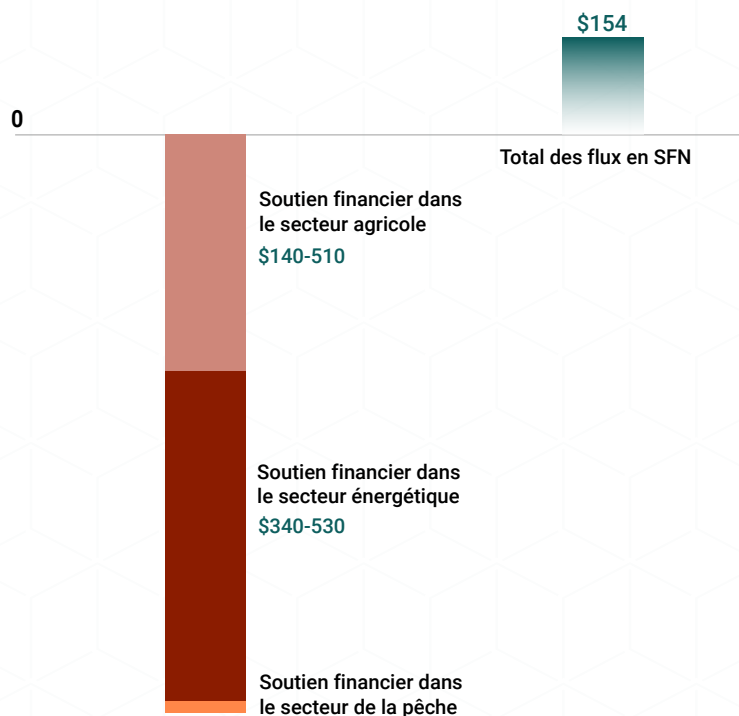
besoin d'investissement cumulé estimé à 9 500 milliards USD dans le scénario 2°C). Cet investissement cumulé rapproche le déploiement de SFN de son potentiel total reconnu, compte tenu des contraintes biophysiques, sociales et de gouvernance. Il est essentiel de prendre des mesures énergiques avant 2030.

## Besoins d'investissement cumulés de 2022 à 2050 dans les scénarios 1,5C et 2C, en milliards de dollars (2022 USD)



- **L'investissement du secteur privé dans les SFN doit augmenter de plusieurs niveaux d'envergure dans les années à venir par rapport aux 26 milliards de dollars US par an actuels, qui ne représentent que 17% de l'investissement total dans les SFN.** Alors que le capital philanthropique et les marchés du carbone ont connu une croissance significative entre le rapport SFN 2021 et cette édition, les "investissements d'impact" et les investissements dans les "chaînes d'approvisionnement durables" ont très peu augmenté. Cela contraste fortement avec la myriade d'engagements "net zéro" et "sans déforestation" promis par les entreprises agroalimentaires, les banques et les investisseurs, qui ont vu trop peu d'actions et trop peu de capitaux déployés. Le temps des engagements volontaires des entreprises sans plan ou calendrier d'échéances n'est pas acceptable.
- **L'investissement dans les SFN marines ne représente que 9% de l'investissement total dans les SFN,** ce qui est très faible compte tenu du rôle des océans dans l'atténuation du climat et le soutien à l'adaptation, la sécurité alimentaire et la conservation de la biodiversité. L'investissement annuel actuel dans les aires marines protégées est de 980 millions USD, alors que les aires protégées terrestres reçoivent près de 23 milliards USD. Le déficit financier annuel pour porter les aires marines protégées à 30% d'ici 2030 est de 8 à 11 milliards USD.
- **Les dépenses négatives pour la nature éclipsent les investissements dans les solutions basées sur la nature.** Les dépenses publiques consacrées aux subventions à la pêche, à l'agriculture et aux combustibles fossiles, qui faussent les prix et nuisent à l'environnement, sont estimées entre 500 et 1 000 milliards de dollars par an, soit 3 à 7 fois plus que les investissements publics et privés dans les SNB. Ces flux sapent gravement les efforts déployés pour atteindre les objectifs environnementaux essentiels. Bien qu'il n'existe pas de preuves tangibles, il est largement reconnu que les flux financiers privés sont surtout négatifs pour la nature et exacerbent presque certainement la situation.
- **Il est crucial d'aligner rapidement les politiques, la réglementation, l'activité économique et les flux financiers avec la valeur de la biodiversité et avec l'Accord de Paris.** Les gouvernements doivent fixer des objectifs critiques concernant la perte de la biodiversité, prendre des mesures urgentes pour réhausser les ambitions et implémenter des objectifs de réduction des émissions conformément à l'Accord de Paris, et se tenir aux engagements concernant la restauration des terres. Ces objectifs doivent être étayés par une large mobilisation des ressources auprès de toutes les sources. Les acteurs privés et publics doivent mobiliser les finances nécessaires et combler le déficit de financement tandis que les gouvernements intègrent les objectifs dans la réglementation/législation nationale.

Flux financiers publics annuels potentiellement négatifs pour la nature, en milliards de dollars (2022 USD)





# Recommandations

Ce rapport examine également la meilleure façon d'augmenter et d'améliorer le ciblage des investissements dans la SFN et de déterminer qui doit faire quoi au cours des deux à cinq prochaines années et jusqu'en 2030. Les recommandations de haut niveau sont structurées autour de la nécessité de :

**1. Financement vert - augmenter les flux financiers directs vers les SFN** par le biais des dépenses publiques intérieures, de l'aide au développement d'outre-mer (APD) axée sur la nature, en veillant à ce que les banques multilatérales de développement (BMD) et les institutions de financement du développement (IFD) donnent la priorité au financement vert, en mettant fin au financement des activités nuisibles au climat et à la nature, et en fournissant des incitations à l'investissement du secteur privé, en particulier dans les marchés de la nature et les chaînes d'approvisionnement durables. Par rapport aux investissements dans les énergies renouvelables, le degré de financement concessionnel fourni par les gouvernements (directement et/ou par l'intermédiaire des BMD et des IFD) pour l'agriculture sans déforestation, la restauration des forêts et des paysages demeure infime, il exige des délais sur le long terme et représente des coûts de transaction élevés. Le processus décisionnel devra être allégé et adapté à l'urgence du problème.

**2. Écologisation de la finance - les entreprises de l'économie réelle et les institutions financières doivent passer à des modèles économiques "nets zéro, nets positifs" et équitables dans un délai déterminé et avec des objectifs à court terme.** Il faut pour cela divulguer les risques financiers liés au climat et à la nature, savoir où et comment les produits sont fabriqués tout au long des chaînes d'approvisionnement, et réévaluer fondamentalement ce qu'il faut exiger des fournisseurs et des clients. Aligner les flux financiers publics et privés sur les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité, de l'Accord de Paris et des engagements de restauration. Accélérer la réforme des flux financiers publics

nuisibles à la nature afin de réduire les besoins d'investissement pour réparer les effets néfastes par le biais de SFN. Intégrer les risques et les opportunités liés à la nature et au climat dans les décisions commerciales et financières, la gestion des risques et les cadres de divulgation afin de réduire les flux d'investissements privés nuisibles à la nature. Exiger des institutions nationales et internationales de financement du développement et des banques multilatérales de développement qu'elles suppriment de leurs portefeuilles les prêts et les investissements néfastes pour le climat et la nature.

**3. Accroître l'inclusion dans les systèmes financiers pour une transition juste.** Les efforts déployés par les secteurs public et privé pour accroître les investissements dans la SFN doivent intégrer les principes de la transition juste, en préservant les droits de l'homme. Il s'agit notamment de garantir la protection sociale, les droits fonciers, des conditions de travail décentes et la participation des communautés locales et autochtones, y compris les femmes et d'autres groupes marginalisés et vulnérables.

